

Arrêté n° 2024-05

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Le Président de CIAS de la Grande Vallée de la Marne

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS
TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme <i>LEBRUN Celine</i>	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/10/2024

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promu : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Aÿ-Champagne, le 03 juin 2024

Le Président,
Dominique LEVEQUE

